



Comité du commerce et de l'environnement

BASE DE DONNÉES SUR L'ENVIRONNEMENT POUR 2017

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

1. La base de données sur l'environnement (BDE) de l'OMC a été établie pour donner suite à une recommandation formulée dans le rapport du Comité du commerce et de l'environnement (WT/CTE/1) de 1996 demandant que le Secrétariat regroupe et mette à jour chaque année toutes les notifications liées à l'environnement présentées à l'OMC.^{2,3}
2. Lors des dernières réunions du Comité du commerce et de l'environnement (CCE), les Membres ont prié le Secrétariat d'améliorer la plate-forme de diffusion de la BDE et ses fonctionnalités de recherche.⁴ Pour faire suite à ces demandes, la BDE a été modernisée et une nouvelle application BDE sur Internet a été mise au point. Cette nouvelle BDE sur Internet est accessible *via* le site Internet de l'OMC <https://www.wto.org/edb> ou à l'adresse suivante: <https://edb.wto.org>.⁵
3. Les renseignements figurant dans la BDE pour 2017 proviennent des 3 786 notifications présentées par les Membres de l'OMC et des 17 EPC distribués en 2017. La série intégrale des données pour 2017 peut être consultée à l'adresse suivante: "https://edb.wto.org/search?field_year%5B%5D=2017&search_api_fulltext=&field_ics_hs_code=&type=notification".
4. La présente note est un rapport récapitulatif des données sous-jacentes figurant dans la nouvelle application sur Internet de la BDE. Elle contient des renseignements sur: i) les mesures liées à l'environnement notifiées au titre des Accords de l'OMC et des obligations en matière de notifications (section 1); et ii) les mesures liées à l'environnement mentionnées dans les Examens des politiques commerciales (EPC) (section 2).

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

² Les précédentes bases de données sur l'environnement ont fait l'objet des documents suivants: BDE 1996, document WT/CTE/W/46; BDE 1997, document WT/CTE/W/77; BDE 1998, document WT/CTE/W/118; BDE 1999, document WT/CTE/W/143; BDE 2000, document WT/CTE/W/195; BDE 2001, document WT/CTE/EDB/1; BDE 2002, document WT/CTE/EDB/2; BDE 2003, document WT/CTE/EDB/3; BDE 2004, document WT/CTE/EDB/4; BDE 2005, document WT/CTE/EDB/5; BDE 2006, document WT/CTE/EDB/6; BDE 2007, document WT/CTE/EDB/7; BDE 2008, document WT/CTE/EDB/8; BDE 2009, document WT/CTE/EDB/9 et WT/CTE/EDB/9/Add.1; BDE 2010, document WT/CTE/EDB/10 et WT/CTE/EDB/10/Add.1; BDE 2011, document WT/CTE/EDB/11 et WT/CTE/EDB/11/Add.1; BDE 2012, document WT/CTE/EDB/12 et WT/CTE/EDB/12/Add.1; BDE 2013, document WT/CTE/EDB/13 et WT/CTE/EDB/13/Add.1; BDE 2014, document WT/CTE/EDB/14 et WT/CTE/EDB/14/Add.1; BDE 2015, document WT/CTE/EDB/15 et WT/CTE/EDB/15/Add.1; et BDE 2016, document WT/CTE/EDB/16 et WT/CTE/EDB/16/Add.1.

³ La liste des mots-clés figure à l'annexe I du présent document. Voir également les documents suivants qui contiennent des renseignements sur les mots-clés: WT/CTE/W/46, WT/CTE/W/78 et WT/CTE/W/102.

⁴ Voir les déclarations des Membres de l'OMC sur la BDE dans les documents WT/CTE/M/62, WT/CTE/M/63, WT/CTE/M/64 et WT/CTE/M/65.

⁵ Les utilisateurs sont invités à accéder directement à la BDE depuis l'application sur Internet, qui contient les données de 2009 à 2017. Des données supplémentaires seront intégrées à la base au fur et à mesure de leur disponibilité.

TABLE DES MATIÈRES

1 NOTIFICATIONS PRÉSENTÉES À L'OMC	3
2 RENSEIGNEMENTS FIGURANT DANS LES EXAMENS DES POLITIQUES COMMERCIALES	8
3 ANNEXES.....	15
Annexe I – Mots clés liés à l'environnement	15
Annexe II – Nombre de notifications liées à l'environnement (1997-2017)	16
Annexe III – Nombre de notifications et mesures liées à l'environnement (2017).....	18
Annexe IV – Accords de l'OMC ayant fait l'objet du plus grand nombre de notifications et mesures liées à l'environnement.....	19
Annexe V – Fréquence des mots-clés dans les notifications en 2017.....	27
Annexe VI – Catégories harmonisées de la BDE	28

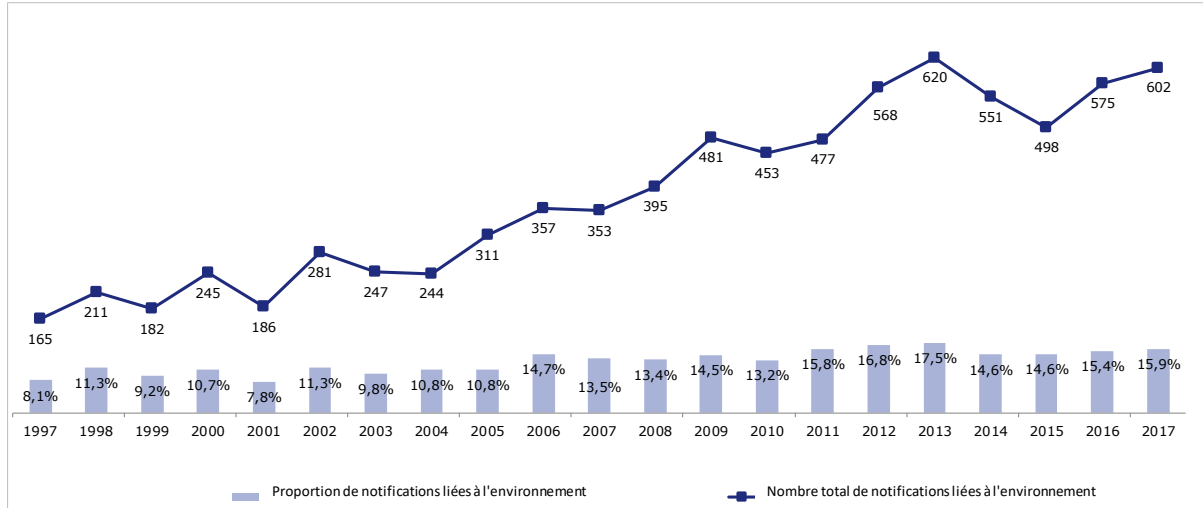
TABLE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 – Notifications liées à l'environnement (1997-2017)	3
Graphique 1.2 – Notifications liées à l'environnement par Membre (2017).....	4
Graphique 1.3 – Notifications liées à l'environnement présentées au titre des différents accords (2017)	5
Graphique 1.4 – Types d'objectifs liés à l'environnement identifiés dans la base de données sur l'environnement (2017).....	6
Graphique 1.5 – Type de mesures identifiées dans la BDE (2017)	7
Graphique 1.6 – Types de secteurs identifiés dans la BDE (2017).....	8
Graphique 2.1 – Types de mesures liées à l'environnement mentionnées dans les EPC (2017).....	13
Graphique 2.2 – Secteurs concernés par les entrées liées à l'environnement dans les EPC (2017).....	14
Graphique 3.1 – Notifications et mesures liées à l'environnement (2009-2017).....	19
Graphique 3.2 – Types de mesures liées à l'environnement dans les notifications relatives à l'agriculture (2017)	20
Graphique 3.3 – Notifications de PLI liées à l'environnement (2009-2017)	21
Graphique 3.4 – Types de mesures liées à l'environnement dans les notifications relatives aux PLI (2017)	22
Graphique 3.5 – Notifications et mesures SPS liées à l'environnement (2009-2017)	23
Graphique 3.6 – Types de notifications SPS liées à l'environnement (2017).....	23
Graphique 3.7 – Notifications et mesures SMC liées à l'environnement (2009-2017)	24
Graphique 3.8 – Types de mesures liées à l'environnement dans les notifications SMC (2017).....	25
Graphique 3.9 – Notifications et mesures OTC liées à l'environnement (2009-2017).....	26
Graphique 3.10 – Types de notifications OTC liées à l'environnement (2017).....	26

1 NOTIFICATIONS PRÉSENTÉES À L'OMC

1.1. En 2017, sur les 3 786 notifications présentées par les Membres de l'OMC⁶, 15,9% (602 notifications) avaient trait à l'environnement. Depuis 1997, le nombre de notifications liées à l'environnement présentées à l'OMC n'a pas cessé d'augmenter. La part des notifications liées à l'environnement en pourcentage du nombre total de notifications a également presque doublé durant la même période, avec des fluctuations d'une année sur l'autre (voir le graphique 1.1).⁷

Graphique 1.1 – Notifications liées à l'environnement (1997-2017)

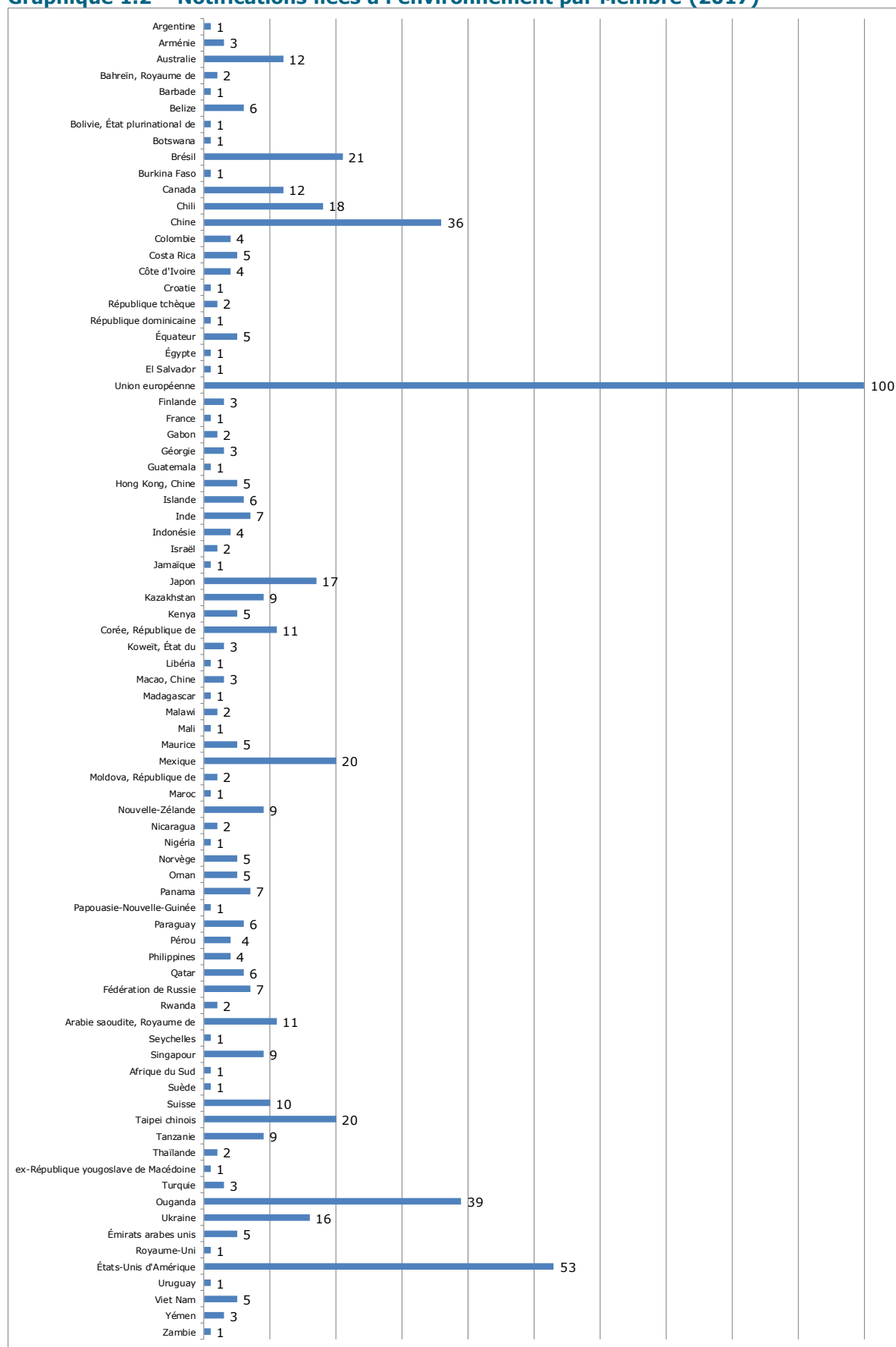


1.2. Comme le montre le graphique 1.2 ci-après, des notifications liées à l'environnement ont été présentées par des Membres de l'OMC de toute région et de tout niveau de développement. En 2017, 81 Membres ont notifié des mesures liées à l'environnement, le plus grand nombre de notifications ayant été présenté par l'Union européenne (100), les États-Unis (53), l'Ouganda (39), la Chine (36) et le Brésil (21).

⁶ Ce nombre comprend les notifications ordinaires ainsi que les addenda, corrigenda et révisions, sauf dans le cas des notifications OTC et SPS, pour lesquelles les addenda et corrigenda ne sont pas couverts.

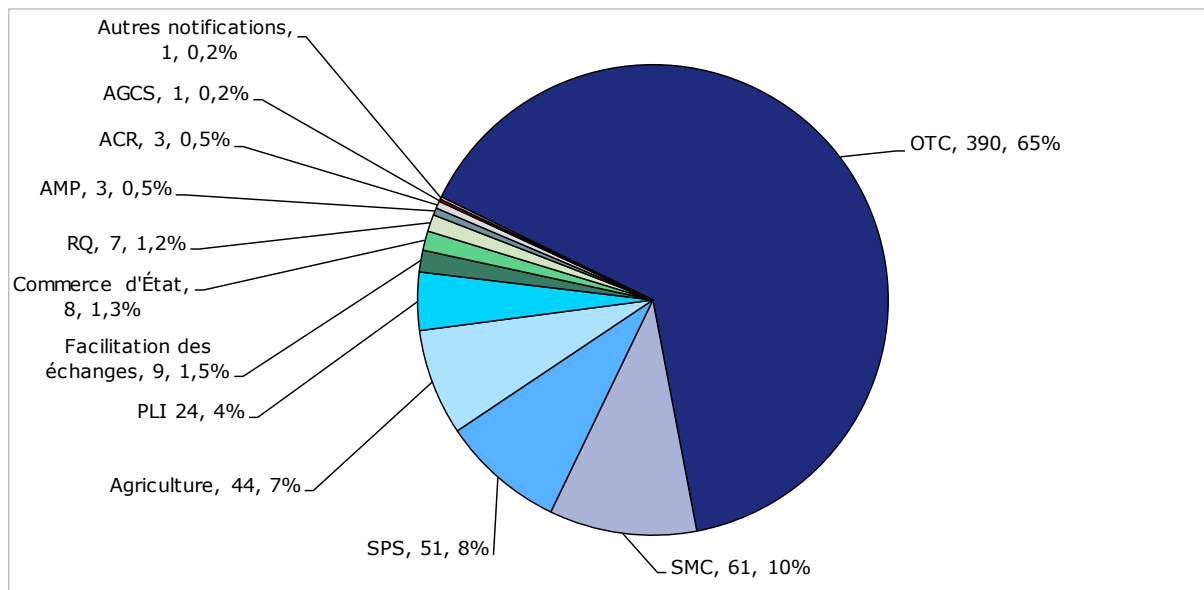
⁷ La chute du nombre total et de la proportion de notifications liées à l'environnement en 2014 peut être en partie expliquée par une modification d'ordre méthodologique en rapport avec les notifications SPS liées à l'environnement.

Graphique 1.2 – Notifications liées à l'environnement par Membre (2017)



1.3. Le graphique 1.3 illustre le nombre et la proportion des notifications liées à l'environnement par Accord de l'OMC.⁸ Comme les années précédentes, c'est l'Accord OTC qui a fait l'objet du plus grand nombre de notifications liées à l'environnement (390), représentant 65% du nombre total des notifications liées à l'environnement présentées en 2017. Un certain nombre de mesures liées à l'environnement ont également été notifiées au titre de l'Accord SCM (61), de l'Accord SPS (51), de l'Accord sur l'agriculture (44) et de l'Accord sur les procédures de licences d'importation (24). Avec l'entrée en vigueur de l'Accord sur la facilitation des échanges en 2017, la BDE comprend pour la première fois neuf notifications liées à l'environnement présentées au titre de cet Accord.⁹ L'annexe IV contient des graphiques concernant les Accords de l'OMC ayant fait l'objet du plus grand nombre de notifications et mesures liées à l'environnement. Tous les graphiques peuvent également être consultés *via* l'application Internet de la BDE.

Graphique 1.3 – Notifications liées à l'environnement présentées au titre des différents accords (2017)



1.4. Les notifications liées à l'environnement peuvent être classées en deux grandes catégories. La première comprend les notifications qui citent des considérations environnementales comme principal objectif de la mesure notifiée. La seconde comprend les notifications qui n'ont pas pour principal objectif la protection de l'environnement, mais qui contiennent des éléments liés à l'environnement.

1.5. De plus, certaines notifications sont présentées séparément pour chaque mesure (par exemple la plupart des notifications au titre des Accords OTC ou SPS), tandis que d'autres concernent des mesures diverses ou multiples présentées dans une seule notification (par exemple les notifications

⁸ En 2017, des notifications liées à l'environnement ont été identifiées au titre des Accords de l'OMC suivants: Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC); Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS); Accord sur les subventions et les mesures compensatoires (SMC); Accord sur l'agriculture (AG); Accord sur les procédures de licences d'importation (PLI); Mémoire d'accord sur l'interprétation de l'article XVII du GATT de 1994 (entreprises commerciales d'État (ECE)); Mémoire d'accord sur l'interprétation de l'article XXIV du GATT de 1994 (accords commerciaux régionaux (ACR)); Accord général sur le commerce des services (AGCS); Décision sur les procédures de notification des restrictions quantitatives (RQ); Accord sur les marchés publics (AMP); Accord sur la facilitation des échanges (AFE); et d'autres notifications comme les accords commerciaux préférentiels notifiés au Comité du commerce et du développement (CCD).

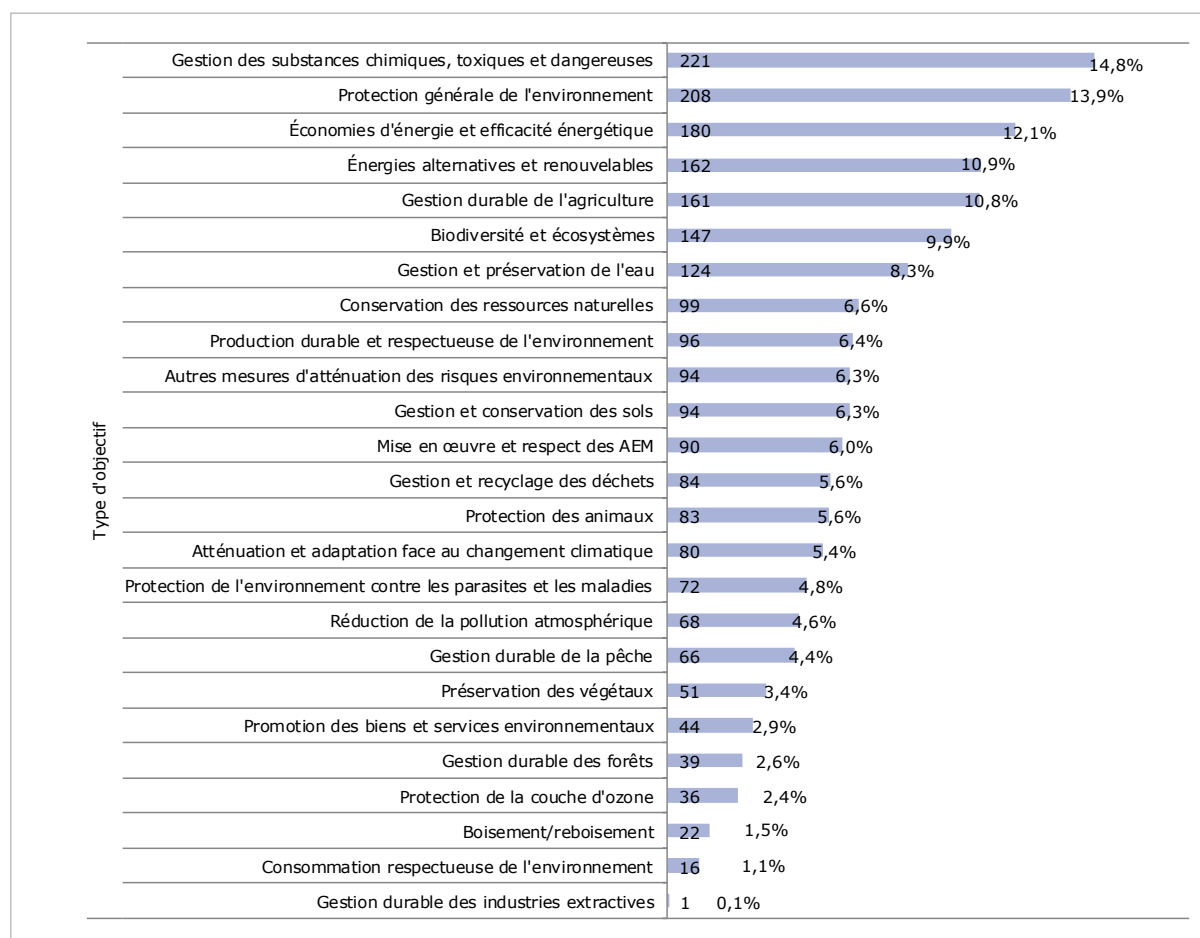
⁹ En 2017, aucune notification relative à l'environnement n'a été présentée au titre des Accords de l'OMC suivants: Accord sur la mise en œuvre de l'article VI du GATT de 1994 (Accord antidumping (AAD)); Accord sur les sauvegardes (AS); Accord sur la mise en œuvre de l'article VII du GATT de 1994 (Évaluation en douane); Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC); Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC); Mémoire d'accord sur les dispositions du GATT de 1994 relatives à la balance des paiements; Accord sur l'inspection avant expédition (IAE); Accord sur les règles d'origine (RO); et Accord sur les technologies de l'information (ATI).

au titre de l'Accord SMC ou celles concernant l'agriculture). Dans ce dernier cas, les diverses mesures sont ventilées et mentionnées séparément dans la base de données.

1.6. En 2017, 1 492 mesures distinctes liées à l'environnement ont été incluses dans la BDE, présentées dans 602 notifications liées à l'environnement. C'est pour l'Accord SMC que les mesures liées à l'environnement ont été les plus nombreuses en 2016 (507); venaient ensuite l'Accord OTC (390), l'Accord sur l'agriculture (359), et l'Accord sur les procédures de licences d'importation (81) (voir l'annexe III).

1.7. Les mesures liées à l'environnement mentionnées dans les notifications de 2017 visaient un éventail d'objectifs environnementaux (voir le graphique 1.4), notamment la gestion des substances chimiques, toxiques et dangereuses (14,8%), la protection générale de l'environnement (13,9%), les économies d'énergie et l'efficacité énergétique (12,1%), les énergies alternatives et renouvelables (10,9%) et la gestion durable de l'agriculture (10,8%).

Graphique 1.4 – Types d'objectifs liés à l'environnement¹⁰ identifiés dans la base de données sur l'environnement (2017)¹¹



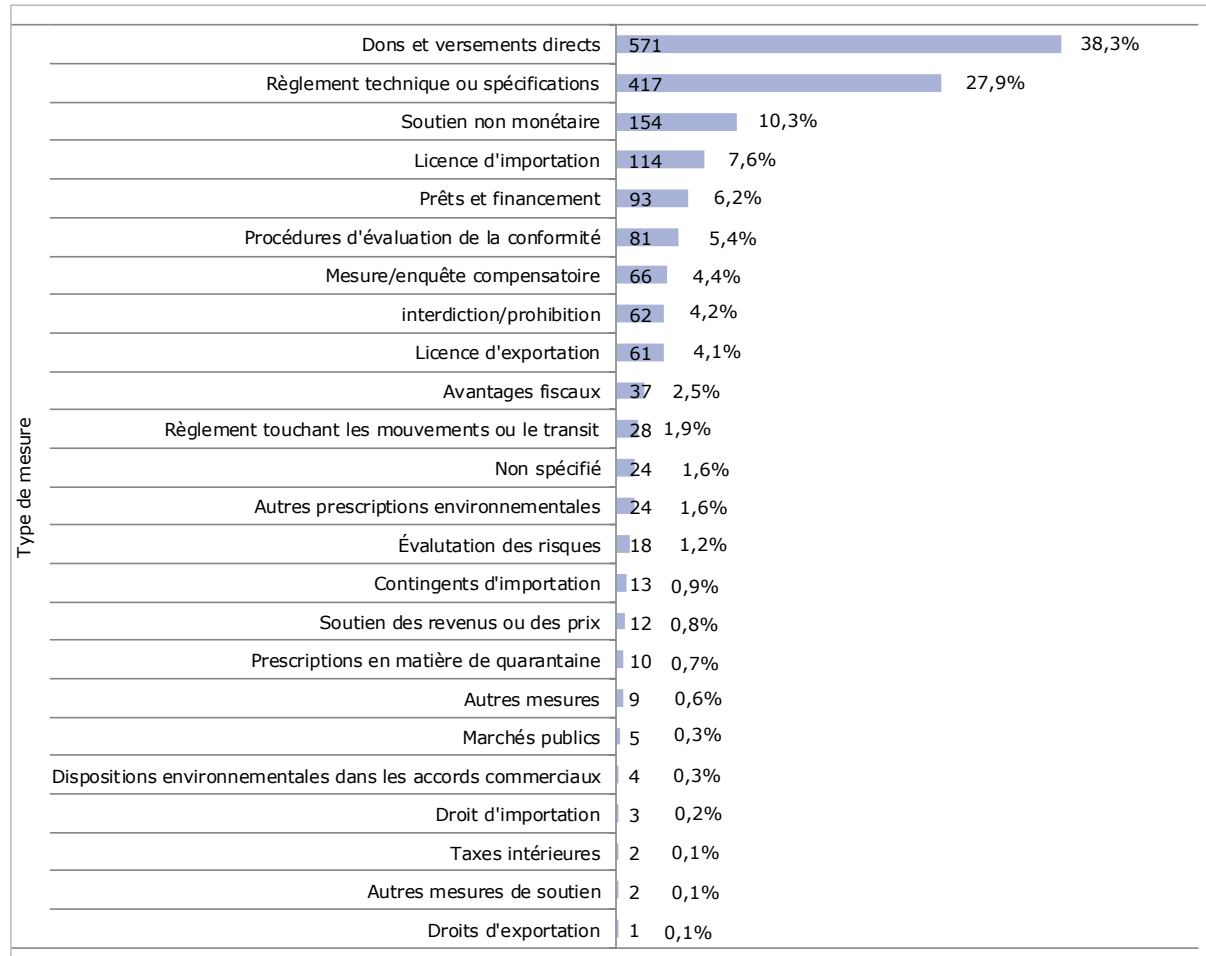
1.8. S'agissant des types de mesures (voir le graphique 1.5), les dons et versements directs représentaient la part la plus importante de l'ensemble des mesures analysées dans les notifications de 2017 (38,3%); venaient ensuite les règlements techniques ou spécifications (27,9%), et le

¹⁰ Voir l'annexe VI pour une liste des catégories harmonisées par types de mesures, objectifs ou secteurs.

¹¹ Plusieurs objectifs environnementaux pouvant être mentionnés dans une mesure notifiée, le total peut être supérieur à 100%.

soutien non monétaire comme les services de formation et de conseil ou les programmes de recherche (10,3%).

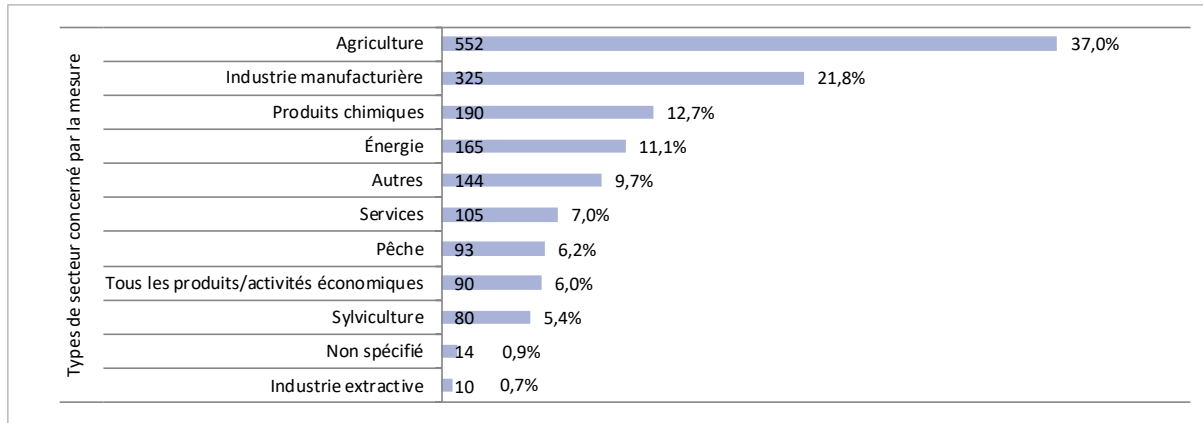
Graphique 1.5 – Type de mesures¹² identifiées dans la BDE (2017)¹³



1.9. En ce qui concerne l'analyse sectorielle (voir le graphique 1.6), le secteur le plus souvent associé aux mesures liées à l'environnement était l'agriculture, avec 37% du total des mesures identifiées. Venaient ensuite l'industrie manufacturière (21,8%), les produits chimiques (12,7%) et l'énergie (11,1%). Les secteurs tels que les activités concernant la faune et les déchets figurent dans la catégorie "Autres" et représentaient 9,7% du total des mesures.

¹² Voir l'annexe VI pour une liste des catégories harmonisées par types de mesures, objectifs ou secteurs.

¹³ Plusieurs objectifs/mesures/secteurs environnementaux pouvant être mentionnés dans une mesure notifiée, le total peut être supérieur à 100%.

Graphique 1.6 – Types de secteurs¹⁴ identifiés dans la BDE (2017)¹⁵

1.10. L'interface de la BDE sur Internet présente d'autres infographies, graphiques et données de notification de la BDE qui sont accessibles *via* le site Internet de l'OMC: <https://www.wto.org/edb>.

2 RENSEIGNEMENTS FIGURANT DANS LES EXAMENS DES POLITIQUES COMMERCIALES

2.1. La BDE contient des renseignements sur les politiques, mesures ou programmes relatifs à l'environnement dont il est fait état dans les rapports d'examen des politiques commerciales (EPC) établis par le Secrétariat et par les gouvernements. En 2017, 17 EPC ont été distribués, à savoir ceux des pays suivants (par ordre alphabétique): Belize, État plurinational de Bolivie, Brésil, Cambodge, Gambie, Islande, Jamaïque, Japon, Malaisie, Mexique, Mozambique, Nigéria, Paraguay, Sierra Leone, Suisse et Liechtenstein, Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et Union européenne.¹⁶

2.2. Ces EPC comprenaient 1 191 entrées faisant référence à des politiques, mesures ou secteurs liés à l'environnement.¹⁷ Les entrées liées à l'environnement figurant dans les EPC se trouvent dans les sections suivantes: "Cadre de la politique commerciale"; "Politique et pratiques commerciales – Analyse par mesure"; et "Politique commerciale – Analyse par secteur". En général, le "Cadre de la politique commerciale" comprend des renseignements sur les politiques, plans et programmes environnementaux du gouvernement et sa politique d'investissement. Les politiques et pratiques commerciales liées à l'environnement comprennent les prescriptions environnementales et les restrictions quantitatives (RQ) (par exemple les règlements techniques ou spécifications, les procédures d'évaluation de la conformité, les licences d'importation/d'exportation, les interdictions et les prohibitions); les mesures fondées sur les prix et le marché (par exemple les droits et les contingents d'importation/d'exportation, et les taxes intérieures); et les mesures de soutien (par exemple les dons et versements directs, les prêts et financements, les avantages fiscaux, les mesures de soutien non monétaires, le soutien des revenus ou des prix et les marchés publics). Les secteurs liés à l'environnement mentionnés dans les EPC de 2017 comprennent l'agriculture, les produits chimiques, l'énergie, la pêche, la sylviculture, l'industrie manufacturière, l'industrie extractive et les services.

2.3. L'EPC du Belize¹⁸ comporte 57 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale sont par exemple: la faible résilience du pays face aux incidences néfastes du changement climatique et la priorité qu'il accorde à l'investissement dans les biens et services environnementaux (industrie légère de produits en bois, agrocarburants et production

¹⁴ Les catégories harmonisées des types de mesures et des types de secteurs ont été mises à jour dans la BDE de 2014. Voir la section III de l'annexe V pour une liste des catégories harmonisées par types de mesures, objectifs ou secteurs.

¹⁵ Plusieurs objectifs environnementaux pouvant être mentionnés dans une mesure notifiée, le total peut être supérieur à 100%.

¹⁶ L'UEMOA se compose des Membres de l'OMC suivants: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

¹⁷ Le nombre d'entrées liées à l'environnement dans les EPC correspond au nombre de mentions de politiques, mesures ou programmes liés à l'environnement dans les rapports d'EPC établis par le Secrétariat et par les gouvernements.

¹⁸ WT/TPR/G/353 et WT/TPR/S/353/Rev.1.

d'énergie renouvelable). En ce qui concerne les mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC portent entre autres sur les taxes environnementales prélevées sur les véhicules de plus de quatre cylindres et sur les combustibles, ainsi que sur les prescriptions relatives aux licences d'importation d'animaux sauvages et sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (comme la famille des chlorofluorocarbones (CFC) et la famille des halons). Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment la production agricole durable dans le cadre de la Politique agricole nationale 2015-2030, le projet de loi sur les ressources halieutiques visant à élaborer des plans de gestion de la pêche et des principes de gestion des écosystèmes et à renforcer les réserves marines; la loi sur la protection de l'environnement affectant l'exploration et l'exploitation des ressources minérales et du pétrole; et le plan directeur national 2030 pour un tourisme durable qui vise à développer le tourisme de manière durable.

2.4. L'EPC de l'État plurinational de Bolivie¹⁹ comporte 53 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale concernent par exemple: le plan de développement économique et social de la Bolivie, selon lequel il est prévu que 10% des fonds estimés des investissements publics soient consacrés à l'environnement et à l'eau; et l'objectif du gouvernement de développer des projets de production d'électricité à haute capacité à partir de sources d'énergie renouvelables (vent, biomasse, géothermie ou encore énergie solaire). S'agissant des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC concernent entre autres les prescriptions en matière d'étiquetage des produits alimentaires qui contiennent des organismes génétiquement modifiés (OGM) ou en dérivent; les prescriptions relatives aux licences d'importation de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, et la non-brevetabilité d'inventions susceptibles de porter préjudice à la faune et à la flore ainsi qu'à l'environnement. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment le soutien de la Bolivie à la production agricole biologique (quinoa biologique, par exemple) et le développement du secteur des énergies renouvelables.

2.5. L'EPC du Brésil²⁰ comporte 74 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale concernent par exemple: les engagements du Brésil en faveur de la promotion du développement durable et l'utilisation d'instruments financiers qui tiennent compte des principes environnementaux et de développement durable. S'agissant des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC concernent entre autres les prescriptions en matière de brevets dans le domaine de l'environnement et des technologies vertes, ainsi que les prescriptions relatives aux licences d'importations d'espèces en danger. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment la stratégie à long terme du pays pour accroître la production d'énergies renouvelables comme les agrocarburants et l'énergie éolienne et solaire, et la ratification des conventions de l'Organisation maritime internationale liées à la prévention de la pollution maritime.

2.6. L'EPC du Cambodge²¹ comporte 54 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale concernent par exemple: la prise en compte des incidences environnementales lors de l'identification par le gouvernement des dix secteurs d'exportation prioritaires au titre de sa Stratégie d'intégration du commerce; et plusieurs plans visant à transformer le secteur agricole de manière durable. S'agissant des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC concernent entre autres les prescriptions relatives aux licences d'exportation et les contingents relatifs au caoutchouc non transformé, au bois transformé et aux produits sylvicoles autres que le bois d'œuvre, ainsi que l'exonération d'impôt sur les bénéfices pour les investissements dans la formation qui favorisent l'environnement. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment le fort potentiel de production d'électricité du Cambodge à partir de ses abondantes ressources renouvelables (eau, vent, soleil et résidus agricoles), la Loi sur la pêche de 2006 qui garantit la conservation à long terme et la gestion durable des ressources halieutiques, et la politique nationale de 2011 relative aux minerais qui vise à favoriser l'amélioration de la protection environnementale.

2.7. L'EPC de l'Union européenne (UE)²² comporte 138 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale concernent par exemple: l'initiative "Action pour le climat – Décarbonisation de l'économie" pour la mise en œuvre de mesures visant à atteindre les

¹⁹ WT/TPR/G/363 et WT/TPR/S/363.

²⁰ WT/TPR/G/358 et WT/TPR/S/358/Rev.1.

²¹ WT/TPR/G/364 et WT/TPR/S/364.

²² WT/TPR/G/357 et WT/TPR/S/357/Rev.1.

objectifs énoncés dans l'Accord de Paris sur le changement climatique et le Programme de développement durable à l'horizon 2030; le rôle moteur de l'UE dans les négociations concernant l'Accord sur les biens environnementaux (ABE); et un plan d'action contre le trafic d'espèces sauvages. S'agissant des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC concernent entre autres le règlement technique et les spécifications relatifs aux réseaux électriques intelligents, à l'écoconception et aux véhicules électriques; les prescriptions relatives aux licences d'importation conformément à l'AEM et aux accords environnementaux internationaux (CITES, Protocole de Montréal, Convention de Bâle, processus de Kimberley); et les aides publiques en matière de protection de l'environnement, y compris les économies d'énergie. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment les efforts prioritaires consentis par le secteur agricole pour restaurer, préserver et renforcer la biodiversité et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO₂ et résiliente aux changements climatiques; et la coopération de l'UE avec des pays tiers et des organisations internationales pour lutter contre la pêche illégale, non documentée et non réglementée (INN) dans le monde.

2.8. L'EPC de la Gambie²³ comporte 28 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale concernent par exemple: la Loi de 2015 sur l'Agence de promotion des investissements et des exportations, qui inclut dans la promotion de l'investissement étranger le critère du milieu naturel. S'agissant des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC concernent entre autres les prescriptions relatives aux permis d'importation des pièges à gibier, des véhicules automobiles usagés et des poissons vivants; et le programme de sylviculture communautaire visant à la protection, au développement et à l'exploitation durable des ressources forestières. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment les programmes de développement d'exploitations agricoles durables et l'amélioration de la gestion des terres et de l'eau, ainsi que le développement de l'écotourisme fondé sur la diversité de la faune et des écosystèmes du pays, y compris des espèces d'oiseaux et des ressources naturelles abondantes.

2.9. L'EPC de l'Islande²⁴ comporte 55 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale concernent par exemple: l'objectif de l'Islande de participer aux discussions sur les accords visant à protéger contre la pêche non contrôlée en mer du Nord et protéger la biodiversité au-delà des juridictions nationales; et sa participation aux négociations relatives à l'Accord sur le commerce des services (ACS), qui englobent les engagements concernant les services environnementaux. S'agissant des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC concernent entre autres les marchés publics de véhicules propres et économes en énergie, la taxe carbone sur tous les carburants liquides et sur le gaz de pétrole liquéfié, et une redevance de recyclage s'appliquant à divers déchets et emballages utilisés, une exemption spéciale étant prévue lorsque la collecte et le traitement des déchets électriques et électroniques sont appropriés. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment le fait que l'Islande est le premier producteur mondial d'énergie verte par habitant, avec la part d'énergies renouvelables (eau et géothermie principalement) la plus élevée; et les initiatives visant à renforcer la sensibilisation à l'environnement dans le secteur du tourisme.

2.10. L'EPC de la Jamaïque²⁵ comporte 43 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale concernent par exemple le plan de développement national de la Jamaïque, Vision 2030, qui est aligné sur les Objectifs de développement durable (ODD); et les efforts que consent le gouvernement pour abaisser les coûts de production d'électricité en favorisant les énergies renouvelables. S'agissant des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC concernent entre autres les prescriptions relatives aux licences d'importation de certains articles, y compris les animaux et les végétaux vivants qui relèvent de la CITES, la taxe pour la protection de l'environnement qui frappe la vente de tous les produits manufacturés, et les prescriptions relatives à l'étiquetage des produits et équipements renfermant des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment la politique nationale des minéraux qui fixe un cadre de gestion durable du secteur des industries extractives; et l'adoption du projet de loi de 2017 relatif à la Convention sur la gestion des eaux de ballast, qui réglemente et administre les rejets d'eaux de ballast des navires.

²³ WT/TPR/G/365 et WT/TPR/S/365.

²⁴ WT/TPR/G/361 et WT/TPR/S/361.

²⁵ WT/TPR/G/359/Rev.1 et WT/TPR/S/359/Rev.1.

2.11. L'EPC du Japon²⁶ comporte 39 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale concernent par exemple la participation active du Japon aux négociations relatives à l'ABE et l'inclusion de véhicules écologiques dans les négociations que conduit le pays concernant le commerce des véhicules à moteur. S'agissant des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC concernent entre autres les contingents d'importation de certaines substances appauvrissant la couche d'ozone conformément au Protocole de Montréal; la norme agricole japonaise relative aux végétaux biologiques et aux aliments biologiques transformés; et la norme de mesure de l'efficacité énergétique concernant les vitrines de congélation/frigorifiques. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment les systèmes de permis visant à restaurer les ressources halieutiques des eaux intérieures (anguille japonaise, par exemple); et l'objectif du gouvernement d'accroître la part des énergies renouvelables (solaire, biomasse, géothermie, hydroélectricité) dans le bouquet énergétique.

2.12. L'EPC de la Malaisie²⁷ comporte 83 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale concernent par exemple la politique nationale sur la diversité biologique pour 2016-2025 en faveur de la gestion et de la conservation de la biodiversité; et le 11^{ème} plan de la Malaisie visant à poursuivre une croissance verte dans une perspective de durabilité et de résilience. S'agissant des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC concernent entre autres les prescriptions relatives à l'importation de déchets toxiques et dangereux qui entrent dans le champ de la Convention de Rotterdam, et d'espèces menacées conformément à la CITES; les incitations fiscales accordées aux entreprises qui conduisent des activités de gestion environnementale; et les prêts bonifiés accordés pour stimuler la production et l'utilisation de technologies vertes. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment la priorité accordée aux secteurs primaires, en particulier la production et la transformation durables dans l'industrie de l'huile de palme, les efforts de la Malaisie pour améliorer la gestion durable de la pêche et l'accent mis sur l'efficacité énergétique et le développement des sources d'énergie renouvelables.

2.13. L'EPC du Mexique²⁸ comporte 68 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale concernent par exemple la création du Comité consultatif national de normalisation agroalimentaire qui est chargé, entre autres, de la production biologique et de la biosécurité des OGM; et le fait que le Mexique s'emploie à garantir son développement durable grâce à son accord commercial avec l'UE. S'agissant des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC concernent entre autres une taxe écologique sur les combustibles fossiles, les pesticides, herbicides et fongicides afin de réduire les émissions polluantes; et les prescriptions relatives à l'évaluation des risques et à l'obtention de permis pour importer des OGM et les diffuser à titre expérimental dans le milieu naturel. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment le secteur agricole, pour favoriser l'utilisation durable de l'eau; et le remplacement progressif des combustibles classiques par des sources d'énergie plus respectueuses de l'environnement comme le gaz naturel ou les énergies propres et renouvelables.

2.14. L'EPC du Mozambique²⁹ comporte 45 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale concernent par exemple le Programme quinquennal du Mozambique pour la période 2015-2019, qui fait de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement une priorité. S'agissant des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC concernent entre autres les taxes à l'exportation concernant le bois brut et transformé afin de protéger l'environnement, et les prescriptions relatives à l'inspection et la certification des importations et exportations de végétaux pour prévenir et maîtriser la propagation de parasites dans le pays. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment l'investissement dans le secteur du tourisme, qui cible principalement la conservation de la biodiversité et de la nature; ainsi que les abondantes ressources énergétiques renouvelables du pays (hydroélectricité, biomasse, vent et soleil); et la politique et stratégie industrielle du Mozambique qui désigne la collecte et le recyclage des déchets industriels comme un secteur prioritaire.

2.15. L'EPC du Nigéria³⁰ comporte 34 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale concernent par exemple la priorité du gouvernement consistant à

²⁶ WT/TPR/G/351 et WT/TPR/S/351/Rev.1.

²⁷ WT/TPR/G/366 et WT/TPR/S/366.

²⁸ WT/TPR/G/352/Rev.1 et WT/TPR/S/352/Rev.1.

²⁹ WT/TPR/G/354 et WT/TPR/S/354/Rev.1.

³⁰ WT/TPR/G/356/Rev.1 et WT/TPR/S/356/Rev.1.

promouvoir un développement durable qui protège l'environnement contre les pratiques non durables. S'agissant des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC concernent entre autres les prescriptions relatives à l'évaluation de l'impact environnemental dans le cadre du processus de demande applicable aux investisseurs; et le permis pour un essai confiné en champ de maïs génétiquement modifié. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment l'objectif du Nigéria d'appliquer des pratiques et des principes avisés pour la gestion des forêts; et l'utilisation d'énergies renouvelables (soleil, vent, et petite et moyenne hydroélectricité) pour atteindre l'objectif national selon lequel 75% de la population aura accès à l'électricité d'ici à 2020.

2.16. L'EPC du Paraguay³¹ comporte 75 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale concernent par exemple le Plan national de développement 2030 qui vise à garantir une croissance respectueuse de l'environnement; et la participation active du Paraguay aux discussions de l'Accord de Paris sur le changement climatique. S'agissant des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC concernent entre autres les incitations fiscales à l'importation de véhicules hybrides et électriques; les prescriptions relatives à l'enregistrement et aux licences d'importation des sacs en matière plastique et biodégradables; et la non-brevetabilité des inventions dont il est nécessaire d'empêcher l'exploitation commerciale pour protéger la santé et la vie des animaux ou pour préserver les végétaux et l'environnement. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment la promotion du reboisement et du développement durable de la forêt; et le plan du Paraguay visant à accroître la consommation d'énergies renouvelables et à réduire celle de combustibles fossiles d'ici à 2030.

2.17. L'EPC de la Sierra Leone³² comporte 53 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale concernent par exemple le souhait de la Sierra Leone d'exploiter ses ressources naturelles de manière responsable et efficace. S'agissant des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC concernent entre autres les importations en franchise de droits d'équipements pour systèmes photovoltaïques et d'appareils économes en énergie; et la réglementation technique des systèmes de gestion environnementale. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment les efforts que consent le pays pour lutter contre la pêche INN; la promotion de l'écotourisme; les formations et les possibilités d'obtenir la certification commerce équitable pour soutenir la production biologique de cacao; et la gestion durable des ressources sylvicoles et la conservation de la biodiversité.

2.18. L'EPC de la Suisse et du Liechtenstein³³ comporte 96 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale concernent par exemple le Programme de croissance de la Suisse, qui promeut la durabilité et l'utilisation efficace des ressources naturelles; et la participation des deux pays aux négociations relatives à l'ABE. S'agissant des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC concernent entre autres la taxe carbone sur les combustibles fossiles; l'abattement fiscal bénéficiant aux biocarburants (par exemple le biogaz, le bioéthanol, le biodiesel ou les huiles végétales ou animales); et les indemnités et les aides financières accordées en faveur des forêts et de la conservation de la biodiversité. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC mentionnent notamment la production agricole durable et la promotion des énergies renouvelables.

2.19. L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) se compose des Membres de l'OMC suivants: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. L'EPEC de l'UEMOA³⁴ comporte 43 entrées liées à l'environnement. Les entrées figurant dans le cadre de la politique commerciale concernent par exemple les plans de développement national des pays membres en faveur du développement durable; le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable du Mali, qui intègre le changement climatique dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques. S'agissant des mesures liées à l'environnement, les entrées de l'EPC concernent entre autres les exemptions de TVA sur le matériel de production d'énergie solaire; et les réglementations sur la prévention des risques biotechnologiques qui s'appliquent à toute utilisation, au commerce, au transit, et à la manipulation d'organismes vivants modifiés et/ou produits dérivés qui pourraient avoir des effets défavorables sur l'environnement. Dans la section relative à l'analyse par secteur, les entrées de l'EPC concernent notamment: le

³¹ WT/TPR/G/360 et WT/TPR/S/360/Rev.1.

³² WT/TPR/G/303/Rev.2 et WT/TPR/S/303/Rev.2.

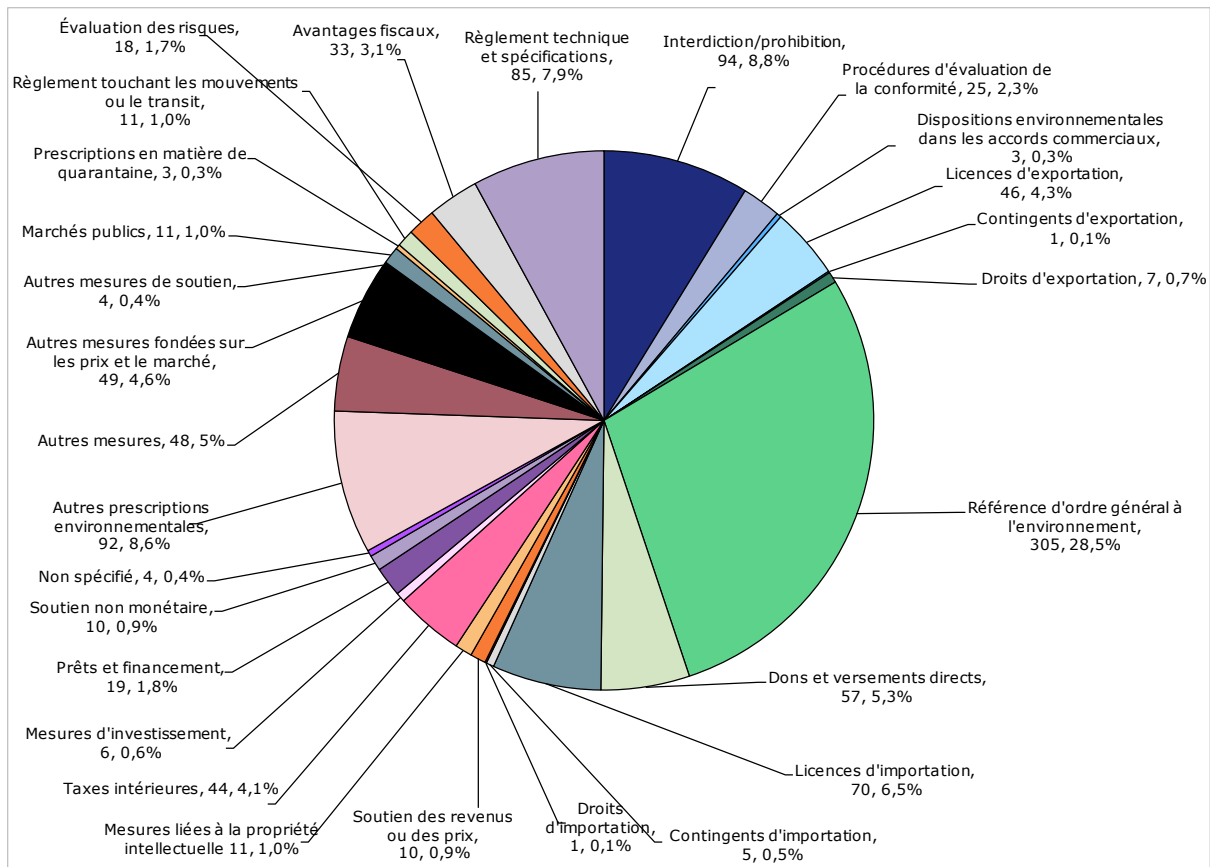
³³ WT/TPR/G/355 et WT/TPR/S/355/Rev.1.

³⁴ WT/TPR/G/362 et WT/TPR/S/362.

Programme pour le développement de la pêche et de l'aquaculture, qui appuie les services de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches dans les cinq pays côtiers afin de lutter contre la pêche INN; et l'initiative régionale pour l'énergie durable qui vise à améliorer l'efficacité énergétique.

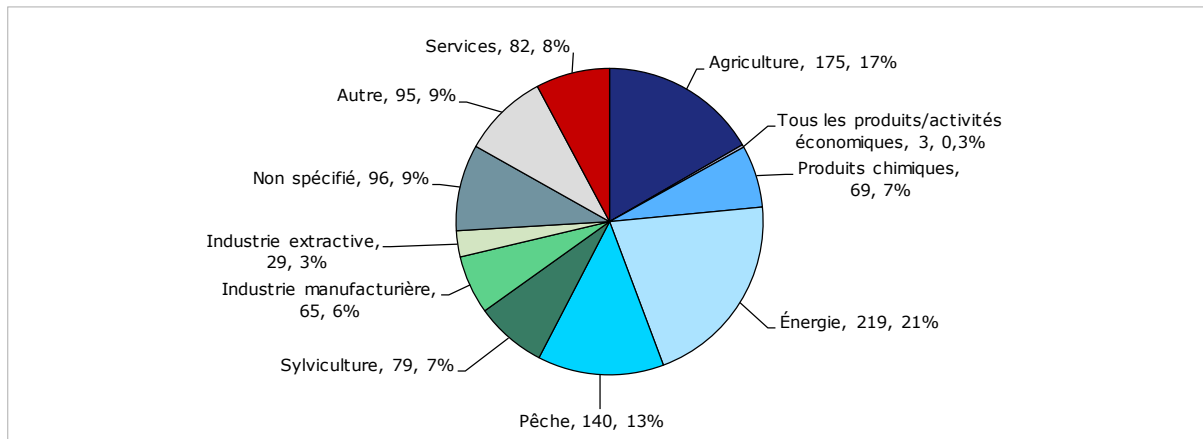
2.20. Pour illustrer l'étendue de la gamme des entrées des EPC, le graphique 2.1 ci-dessous présente une ventilation détaillée des types de mesures liées à l'environnement qui sont mentionnées dans les EPC. Outre les références d'ordre général à l'environnement, les mesures liées à l'environnement les plus souvent mentionnées dans les EPEC de 2017 concernent les interdictions/prohibitions (8,8%), les autres prescriptions environnementales (8,6%), les règlements techniques ou spécifications (7,9%), les licences d'importation (6,5%) et les dons et versements directs (5,3%).

Graphique 2.1 – Types de mesures liées à l'environnement mentionnées dans les EPC (2017)



2.21. S'agissant des politiques commerciales liées à l'environnement par secteur, les secteurs les plus fréquemment mentionnés dans les EPC étaient l'énergie (21%), suivie par l'agriculture (17%) et la pêche (13%) (voir le graphique 2.2).

Graphique 2.2 – Secteurs concernés par les entrées liées à l'environnement dans les EPC (2017)



2.22. Les renseignements présentés ci-dessus sont uniquement illustratifs et visent à souligner la vaste portée et la profondeur des données disponibles dans la BDE. D'autres infographies, graphiques et données BDE relatives aux EPC peuvent être consultés sur l'interface en ligne de la BDE accessible à partir du site Internet de l'OMC: <https://www.wto.org/edb>.

3 ANNEXES

Annexe I – Mots clés liés à l'environnement¹

Arbre	Faune
Bio	Flore
Biologique	Forêt
Bois	Gaz à effet de serre
Carbone	Génétique
Cartagena	HCFC
CFC	Indigène
CITES	Marquage
Climat	Menacé d'extinction
Conserv(ation)	Nouveau
Convention de Bâle	Organisme modifié
Dangereux	Ozone
Déchets	Poissons
Désertification	Pollution
Diversité	Préservation
Durable	Préserver
Écoétiquetage	Propre
Écologie	Protocole de Kyoto
Économie	Protocole de Montréal
Emballage	Recycler
Émissions	Renouvelable
Énergie	Ressources naturelles
Environnement	Serre
Érosion (du sol)	Toxique
Espèces	Vie sauvage
Extinction	

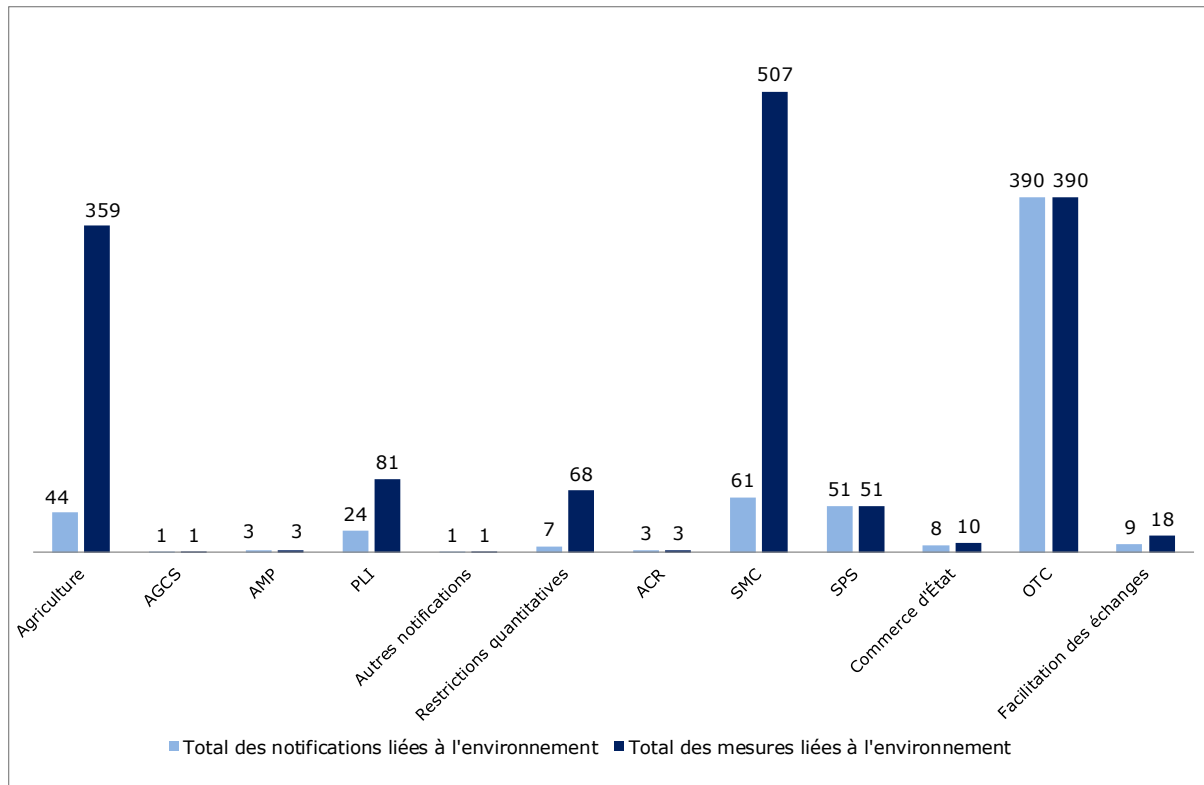
¹ Voir aussi les documents suivants contenant des renseignements sur les mots clés: WT/CTE/W/46, WT/CTE/W/78 et WT/CTE/W/102.

Annexe II – Nombre de notifications liées à l'environnement¹ (1997-2017)

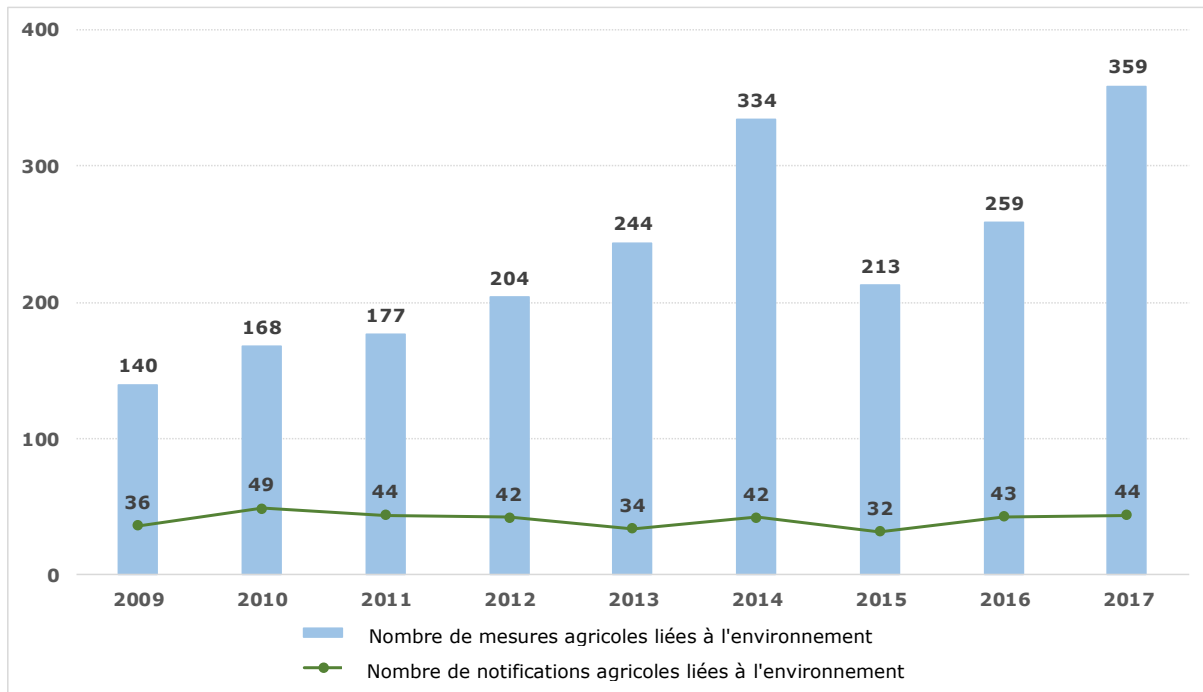
Accords de l'OMC	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
OTC	89 (795)	98 (648)	83 (671)	97 (610)	67 (539)	114 (582)	100 (794)	107 (638)	121 (771)	155 (874)	168 (1032)	238 (1265)
SPS	8 (286)	21 (296)	12 (402)	26 (402)	25 (621)	47 (610)	50 (687)	57 (612)	105 (1298)	140 (901)	98 (849)	84 (889)
SMC	16 (136)	32 (133)	27 (126)	38 (160)	24 (159)	31 (177)	34 (171)	13 (122)	27 (168)	8 (97)	33 (164)	5 (99)
Agriculture	20 (237)	22 (216)	27 (195)	40 (228)	40 (242)	32 (197)	34 (173)	29 (157)	25 (148)	24 (126)	32 (119)	24 (137)
Antidumping	4 (109)	1 (133)	3 (133)	0 (127)	0 (134)	1 (166)	2 (155)	3 (134)	0 (127)	0 (112)	0 (118)	0 (134)
PLI	13 (51)	20 (63)	10 (68)	21 (77)	7 (55)	13 (96)	16 (57)	12 (40)	20 (45)	19 (62)	13 (65)	20 (51)
Sauvegardes	0 (42)	1 (47)	0 (99)	1 (110)	1 (137)	1 (170)	1 (147)	3 (75)	1 (80)	0 (86)	0 (59)	0 (73)
Évaluation en douane	0 (9)	1 (14)	1 (15)	3 (36)	1 (41)	1 (41)	0 (11)	0 (17)	1 (13)	0 (1)	0 (9)	0 (12)
Commerce d'État	0 (37)	2 (36)	0 (50)	0 (50)	1 (56)	5 (58)	3 (38)	0 (43)	1 (12)	1 (37)	0 (20)	1 (24)
ACR	6 (55)	8 (74)	14 (75)	8 (56)	10 (64)	0 (41)	0 (56)	0 (70)	0 (63)	0 (30)	0 (25)	4 (37)
ADPIC	0 (172)	1 (106)	3 (69)	5 (333)	6 (236)	16 (225)	5 (147)	7 (251)	2 (59)	2 (38)	3 (72)	7 (139)
AGCS	0 (24)	1 (25)	0 (21)	0 (25)	0 (46)	7 (43)	0 (41)	4 (52)	1 (53)	1 (29)	0 (41)	0 (49)
RQ	5 (15)	3 (11)	2 (13)	5 (18)	2 (10)	4 (14)	2 (8)	7 (10)	1 (6)	2 (8)	3 (6)	4 (12)
MIC	0 (18)	0 (22)	0 (12)	0 (10)	0 (2)	0 (29)	0 (13)	0 (12)	0 (14)	0 (14)	0 (13)	0 (9)
Dispositions relatives à la balance des paiements	1 (23)	0 (11)	0 (7)	0 (9)	0 (7)	0 (4)	0 (0)	0 (1)	0 (1)	0 (0)	0 (1)	0 (0)
Inspection avant expédition	0 (2)	0 (1)	0 (1)	0 (0)	0 (1)	0 (0)	0 (0)	0 (1)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (1)
Règles d'origine	0 (4)	0 (6)	0 (3)	0 (4)	0 (6)	0 (4)	0 (4)	0 (3)	0 (2)	0 (1)	0 (7)	0 (4)
AMP	2 (7)	0 (14)	0 (9)	0 (19)	2 (14)	9 (21)	0 (8)	1 (11)	5 (11)	4 (10)	3 (8)	8 (14)
ATI	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Facilitation des échanges	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Autres notifications	1 (5)	0 (5)	0 (3)	1 (8)	0 (6)	0 (4)	0 (3)	1 (7)	1 (3)	1 (2)	0 (5)	0 (8)
Total des notifications liées à l'environnement	165 (2027)	211 (1861)	182 (1972)	245 (2282)	186 (2376)	281 (2482)	247 (2513)	244 (2256)	311 (2874)	357 (2428)	353 (2613)	395 (2957)
% de notifications liées à l'environnement	8,14%	11,3%	9,2%	10,7%	7,8%	11,3%	9,8%	10,8%	10,8%	14,7%	13,5%	13,4%

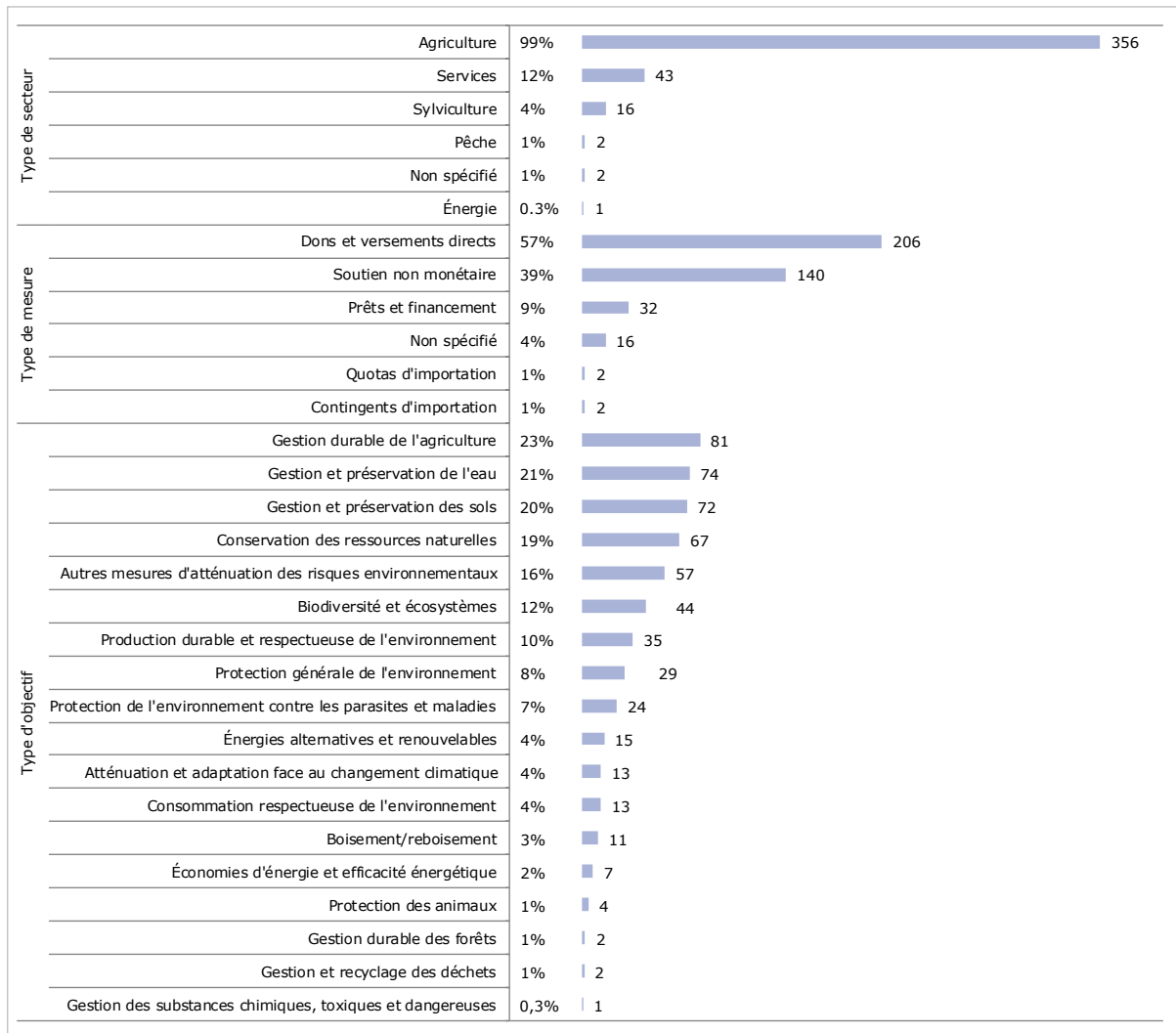
¹ Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre total de notifications présentées par les Membres au titre de chaque Accord de l'OMC pertinent, incluant les notifications ordinaires et les addenda, corrigenda et révisions, sauf dans le cas des notifications OTC et SPS, pour lesquelles les addenda, corrigenda et révisions ne sont pas couverts.

Accords de l'OMC	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
OTC	274 (1490)	270 (1413)	268 (1216)	353 (1551)	384 (1605)	358 (1558)	305 (1305)	377 (1686)	390 (1827)
SPS	81 (737)	83 (1051)	76 (1007)	91 (856)	107 (929)	44 (1169)	47 (1283)	62 (1037)	51 (1110)
SMC	40 (181)	8 (117)	47 (140)	17 (108)	48 (158)	29 (110)	51 (130)	31 (127)	61 (132)
Agriculture	36 (210)	49 (195)	44 (182)	45 (203)	34 (135)	42 (210)	32 (148)	43 (208)	44 (202)
Antidumping	0 (157)	0 (164)	0 (127)	0 (133)	0 (122)	2 (120)	0 (114)	0 (143)	0 (107)
PLI	23 (82)	21 (72)	23 (78)	30 (85)	23 (96)	38 (99)	33 (74)	39 (96)	24 (54)
Sauvegardes	0 (171)	0 (106)	2 (64)	2 (89)	2 (112)	2 (110)	4 (79)	0 (89)	0 (61)
Évaluation en douane	0 (6)	0 (4)	0 (4)	3 (13)	2 (13)	2 (23)	2 (9)	0 (4)	0 (6)
Commerce d'État	0 (29)	4 (77)	0 (8)	4 (39)	0 (17)	2 (51)	1 (14)	2 (41)	8 (30)
ACR	4 (30)	4 (26)	3 (33)	2 (37)	2 (40)	4 (19)	3 (12)	3 (18)	3 (16)
ADPIC	2 (84)	8 (97)	9 (66)	4 (139)	9 (209)	5 (96)	1 (67)	1 (142)	0 (80)
AGCS	0 (68)	2 (45)	1 (38)	3 (66)	1 (48)	3 (75)	7 (64)	1 (21)	1 (25)
RQ	2 (8)	1 (6)	2 (8)	13 (14)	5 (10)	15 (22)	8 (11)	12 (16)	7 (10)
MIC	0 (21)	0 (18)	0 (4)	0 (4)	0 (6)	0 (6)	0 (5)	1 (4)	0 (2)
Dispositions relatives à la balance des paiements	0 (9)	0 (6)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (5)	1 (4)	0 (1)
Inspection avant expédition	0 (0)	0 (2)	0 (2)	0 (4)	0 (3)	0 (2)	0 (2)	0 (1)	0 (2)
Règles d'origine	0 (5)	0 (4)	0 (8)	0 (14)	0 (22)	0 (17)	0 (13)	0 (17)	0 (13)
AMP	18 (29)	3 (32)	2 (16)	1 (13)	2 (15)	5 (27)	4 (40)	2 (66)	3 (46)
ATI	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Facilitation des échanges	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (55)	0 (26)	0 (17)	9 (57)
Autres notifications	1 (4)	0 (6)	0 (9)	0 (6)	1 (5)	0 (4)	0 (7)	0 (7)	1 (5)
Total des notifications liées à l'environnement	481 (3321)	453 (3441)	477 (3010)	568 (3374)	620 (3545)	551 (3773)	498 (3408)	575 (3744)	602 (3786)
% de notifications liées à l'environnement	14,5%	13,2%	15,8%	16,8%	17,5%	14,6%	14,6%	15,4%	15,9%

Annexe III – Nombre de notifications et mesures liées à l'environnement¹ (2017)

¹ Les notifications peuvent se rapporter à plus d'une mesure.

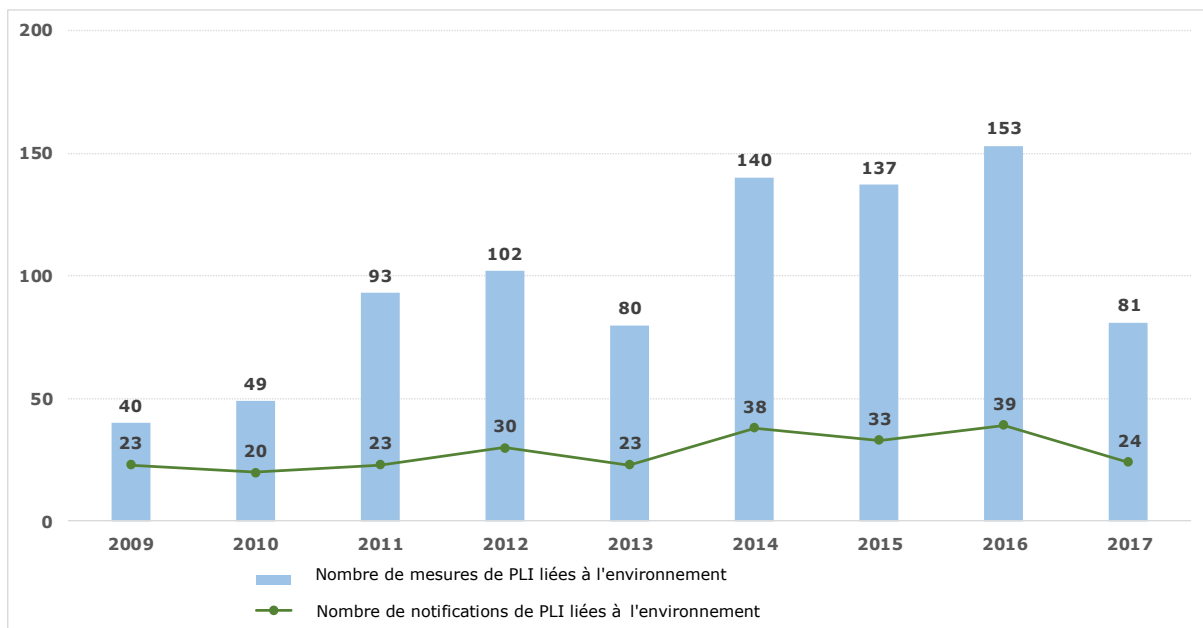
Annexe IV – Accords de l'OMC ayant fait l'objet du plus grand nombre de notifications et mesures liées à l'environnement**1. Accord sur l'agriculture****Graphique 3.1 – Notifications et mesures liées à l'environnement (2009-2017)**

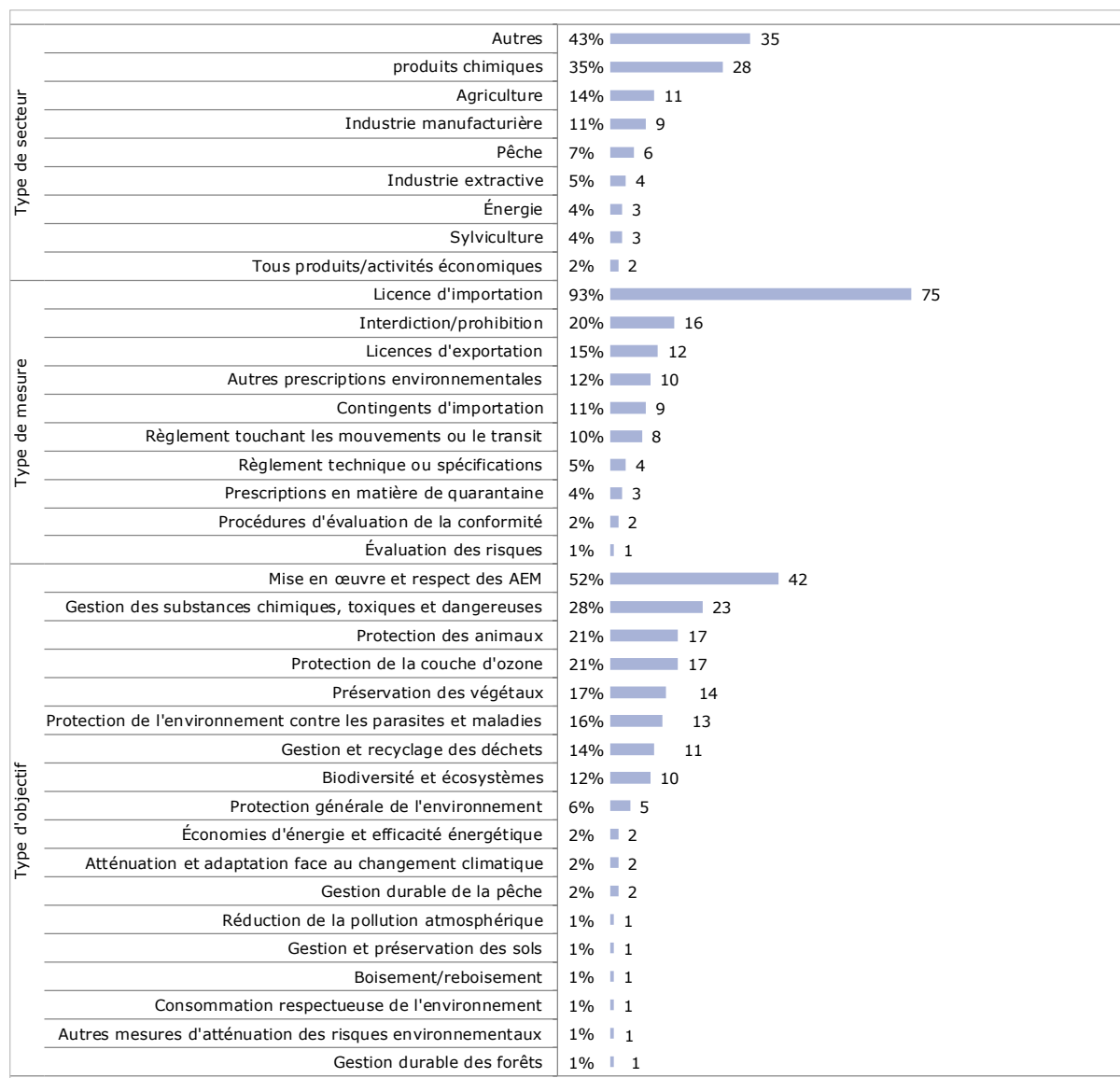
Graphique 3.2 – Types de mesures liées à l'environnement dans les notifications relatives à l'agriculture (2017)¹

¹ Plusieurs activités/mesures/objectifs environnementaux pouvant être mentionnés dans une mesure notifiée, le total peut être supérieur à 100%. Voir également l'application BDE sur Internet pour la ventilation complète par secteur, mesure ou objectif.

2. Accord sur les procédures de licences d'importation

Graphique 3.3 – Notifications de PLI liées à l'environnement (2009-2017)

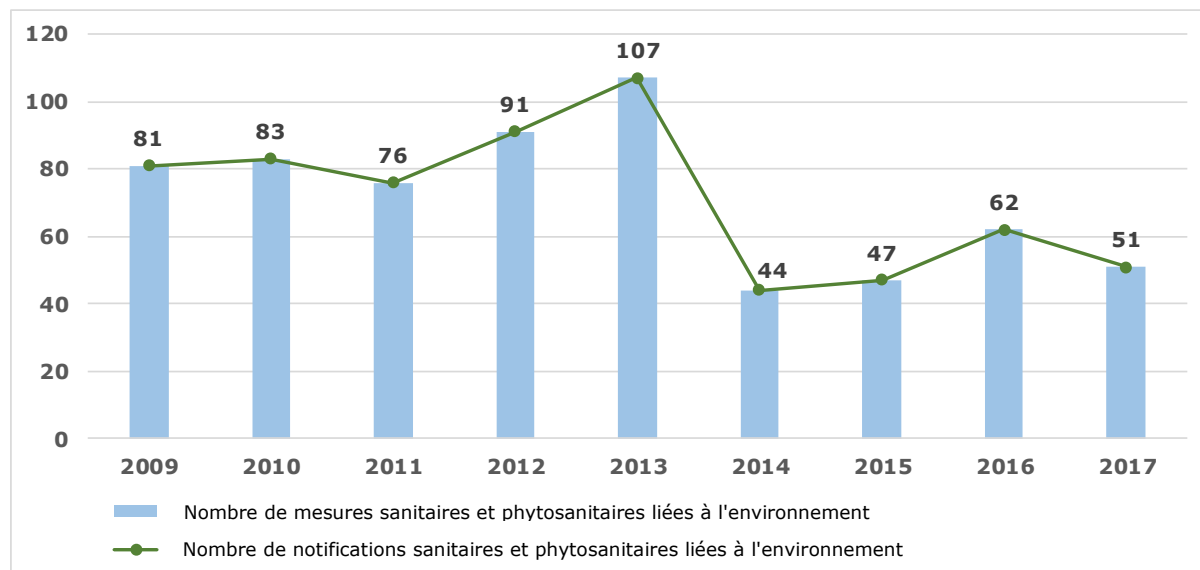


Graphique 3.4 – Types de mesures liées à l'environnement dans les notifications relatives aux PLI (2017)²

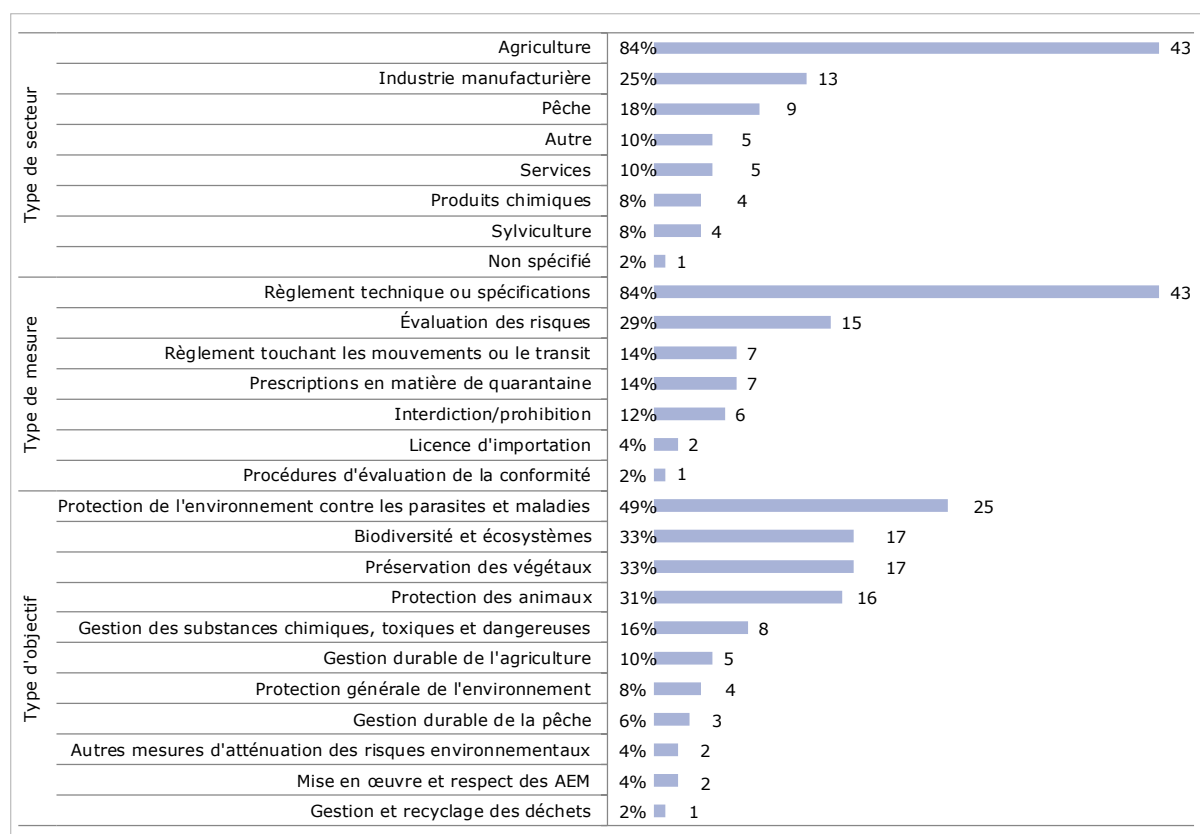
² Plusieurs activités/mesures/objectifs environnementaux pouvant être mentionnés dans une mesure notifiée, le total peut être supérieur à 100%. Voir également l'application BDE sur Internet pour la ventilation complète par secteur, mesure ou objectif.

3. Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)

Graphique 3.5 – Notifications et mesures SPS liées à l'environnement (2009-2017)



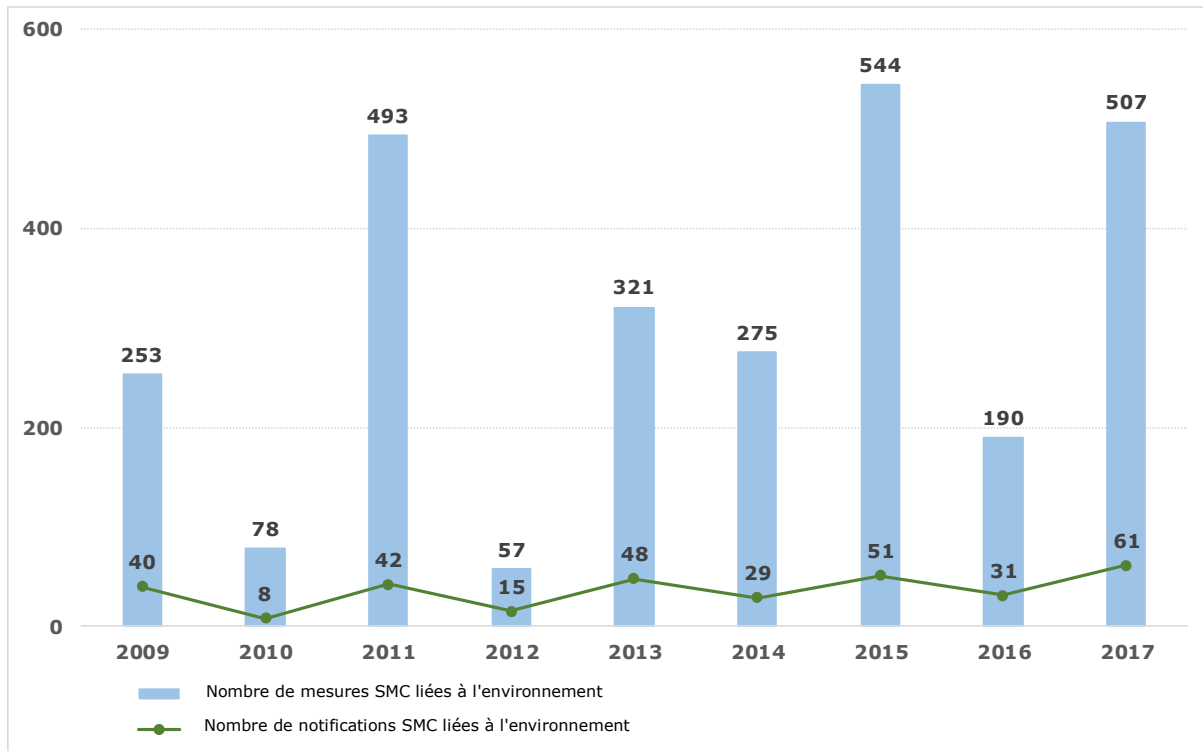
Graphique 3.6 – Types de notifications SPS liées à l'environnement (2017)³

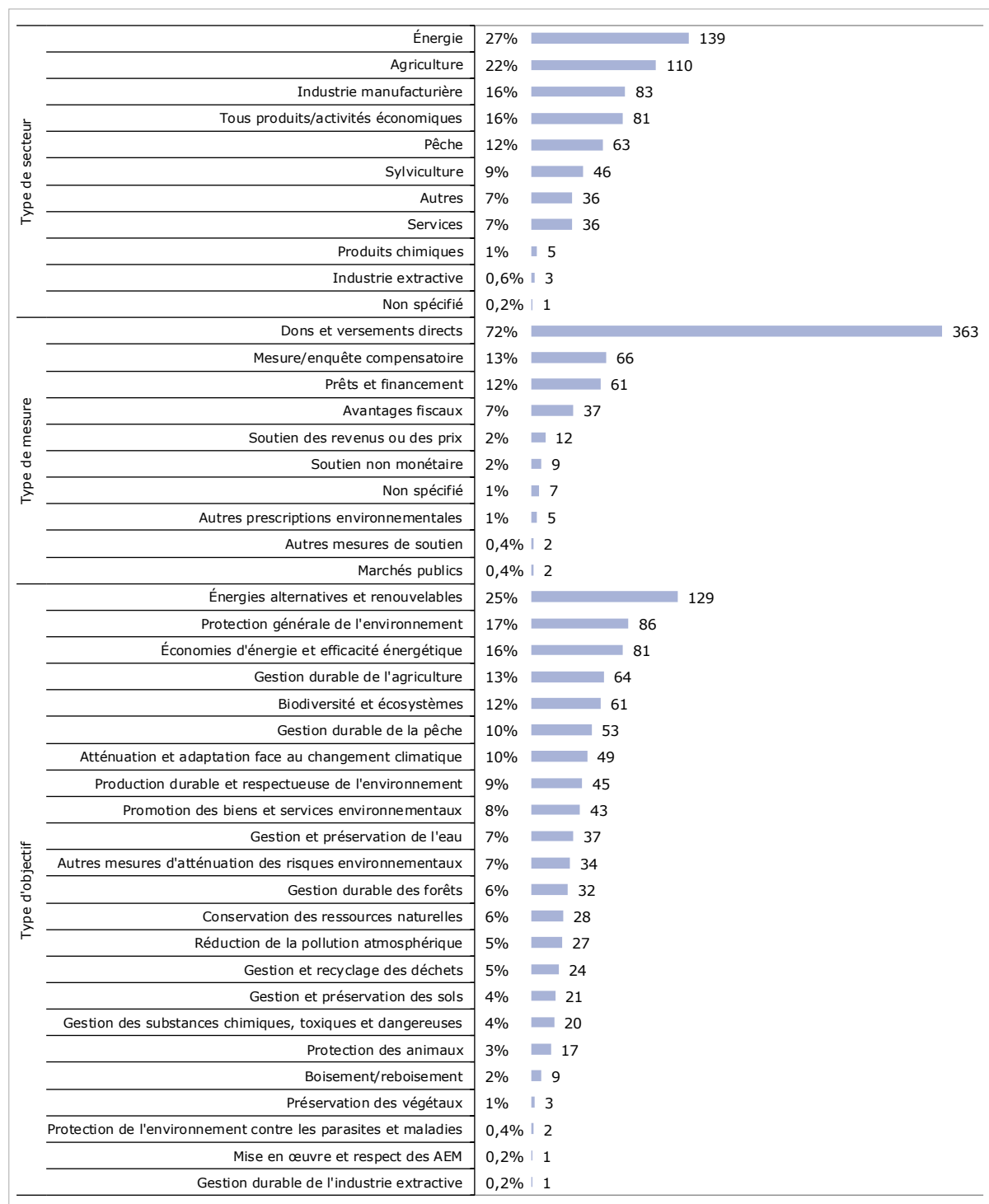


³ Plusieurs activités/mesures/objectifs environnementaux pouvant être mentionnés dans une mesure notifiée, le total peut être supérieur à 100%. Voir également l'application BDE sur Internet pour la ventilation complète par secteur, mesure ou objectif.

4. Accord sur les subventions et les mesures compensatoires (SMC)

Graphique 3.7– Notifications et mesures SMC liées à l'environnement (2009-2017)

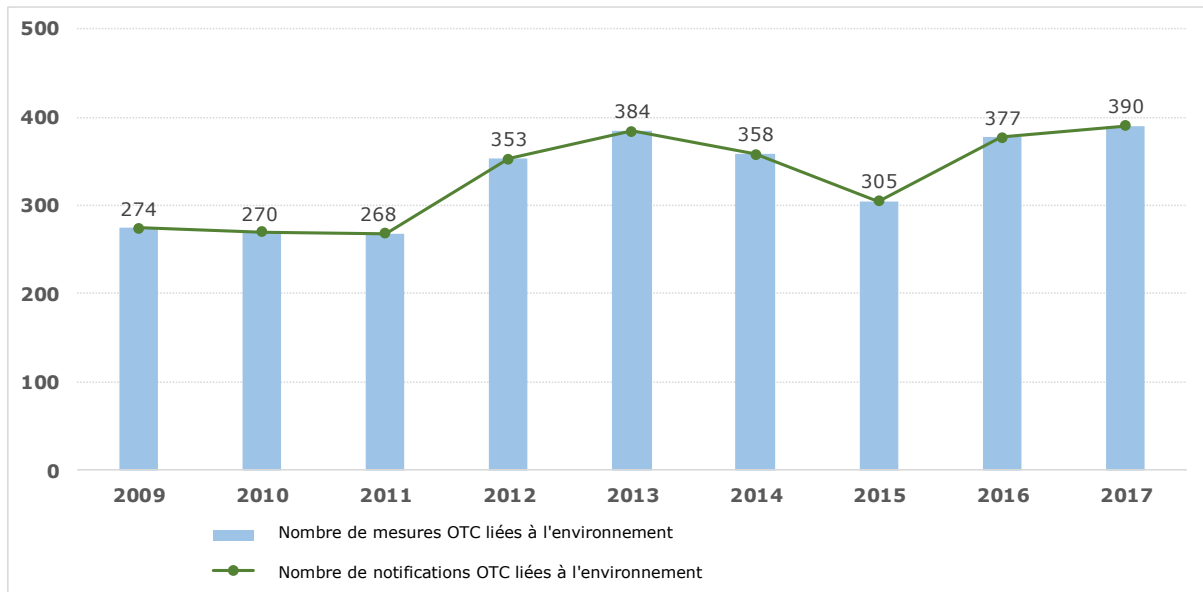


Graphique 3.8 – Types de mesures liées à l'environnement dans les notifications SMC (2017)⁴

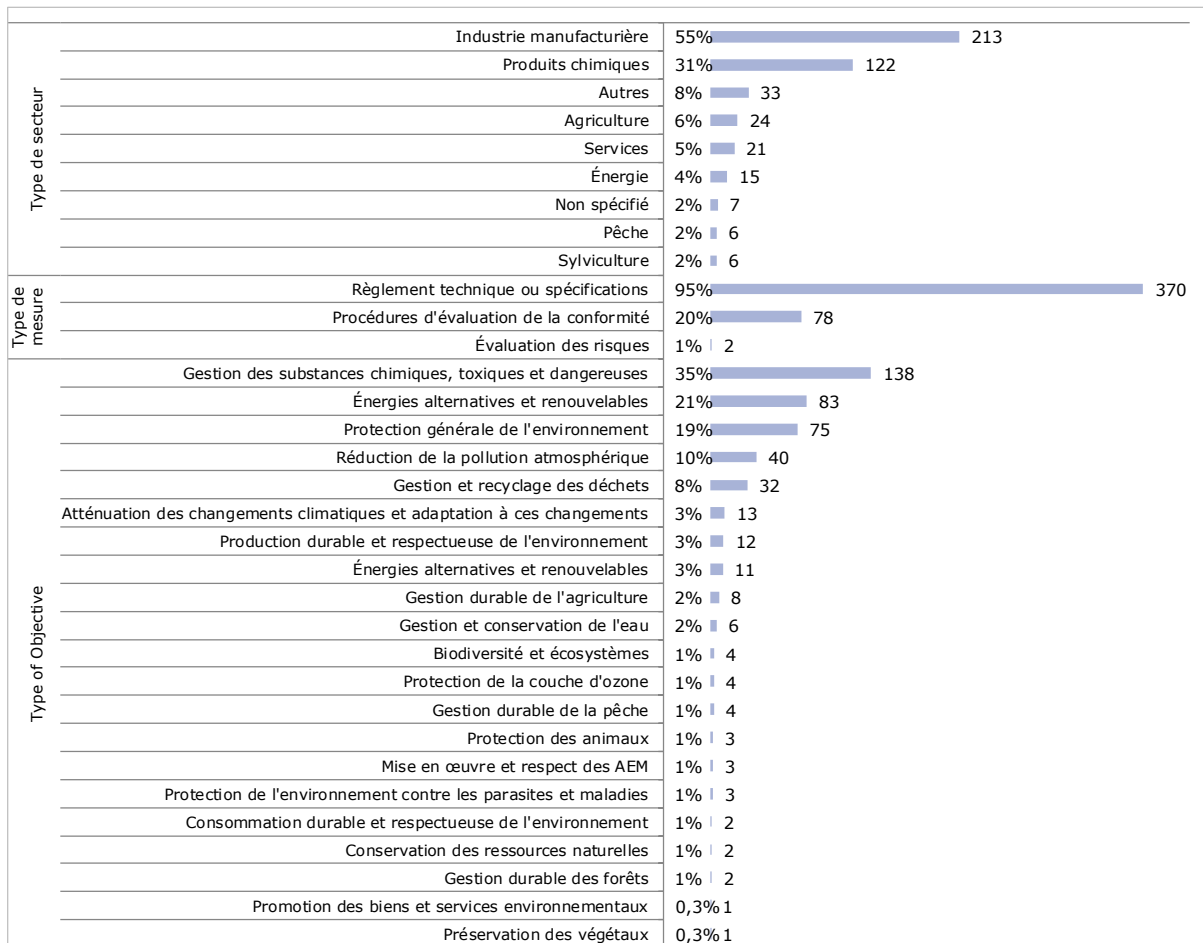
⁴ Plusieurs activités/mesures/objectifs environnementaux pouvant être mentionnés dans une mesure notifiée, le total peut être supérieur à 100%. Voir également l'application BDE sur Internet pour la ventilation complète par secteur, mesure ou objectif.

5. Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC)

Graphique 3.9 – Notifications et mesures OTC liées à l'environnement (2009-2017)



Graphique 3.10 – Types de notifications OTC liées à l'environnement (2017)⁵



⁵ Plusieurs activités/mesures/objectifs environnementaux pouvant être mentionnés dans une mesure notifiée, le total peut être supérieur à 100%. Voir également l'application BDE sur Internet pour la ventilation complète par secteur, mesure ou objectif.

Annexe V – Fréquence des mots-clés dans les notifications en 2017¹

¹ Les chiffres entre parenthèses représentent la part du nombre total de notifications liées à l'environnement qui comportent un mot-clé donné.

Annexe VI – Catégories harmonisées de la BDE**Tableau 3.1 – Catégorie d'objectifs environnementaux (25)**

Boisement/reboisement
Réduction de la pollution atmosphérique
Énergies alternatives et renouvelables
Protection des animaux
Biodiversité et écosystèmes
Gestion des substances chimiques, toxiques et dangereuses
Atténuation et adaptation face au changement climatique
Économies d'énergie et efficacité énergétique
Promotion des biens et services environnementaux
Protection de l'environnement contre les parasites et les maladies
Consommation respectueuse de l'environnement
Protection générale de l'environnement
Mise en œuvre et respect des AEM
Conservation des ressources naturelles
Autres mesures d'atténuation des risques environnementaux
Protection de la couche d'ozone
Préservation des végétaux
Gestion et conservation des sols
Gestion durable de l'agriculture
Production durable et respectueuse de l'environnement
Gestion durable de la pêche
Gestion durable des forêts
Gestion durable de l'industrie extractive
Gestion et recyclage des déchets
Gestion et préservation de l'eau

Tableau 3.2 – Catégorie de type de mesures (31)

Mesure/enquête antidumping
Interdiction/prohibition
Procédures d'évaluation de la conformité
Mesure/enquête compensatoire
Dispositions environnementales dans les accords commerciaux
Licences d'exportation
Contingents d'exportation
Droits d'exportation
Référence générale à l'environnement ¹

¹ La "référence générale à l'environnement" est une catégorie harmonisée qui n'est utilisée que dans les EPC.

Dons et versements directs
Licences d'importation
Contingents d'importation
Droits d'importation
Soutien des revenus ou des prix
Mesures liées à la propriété intellectuelle
Taxes intérieures
Mesures d'investissement
Prêts et financement
Soutien non monétaire
Non spécifié
Autres prescriptions environnementales
Autres mesures
Autres mesures fondées sur les prix et le marché
Autres mesures de soutien
Marchés publics
Prescriptions en matière de quarantaine
Règlement touchant les mouvements ou le transit
Évaluation des risques
Mesure/enquête de sauvegarde
Avantages fiscaux
Règlement technique ou spécifications

Tableau 3.3 – Catégorie de secteurs concernés par la mesure (11)

Agriculture
Tous les produits/activités économiques
Produits chimiques
Énergie
Pêche
Sylviculture
Industrie manufacturière
Industrie extractive
Non spécifié
Autre
Services